

FEVRIER 2021

UD NORD

Numero : 914

Prix : 1 euro

**NOUS N'ACCEPTONS PLUS
LA MISÈRE QU'ON NOUS IMPOSE.
NOUS VOULONS DU TRAVAIL
POUR UNE VIE DIGNE**

**SAMEDI 20 MARS 14H
ROUBAIX EUROTELEPORT**



SOMMAIRE

Edito	Page 2
Elections TPE	Page 3
Journée interna- tionale de lutte	Pages 4 - 5
INDECOSA	Page 6
Elections CNRACL	Page 7
Campagne 10%	Pages 8 - 9
Autocars Place	Page 10
Plan de rupture	Page 11
Elections MACIF	Page 12

Union départementale
des syndicats CGT
du Nord



03.59.26.06.30



contact@cgt59.fr



254 bd de l'usine
59030 Lille cedex



www.cgt59.fr



@udcgnord59



@udcgnord59



UDnews#59



Samuel Meegens

Espace
Revendicatif

La crise sanitaire, doublée d'une crise du pouvoir incapable de prendre des mesures réelles pour contenir voire éradiquer l'épidémie, ne doit pas nous masquer les causes profondes d'un tel désordre : la tyrannie du profit (qui freine objectivement tous les progrès possibles), confrontée à ses contradictions, montre son visage liberticide et répressif.

Nous serions donc « protégés » par un gouvernement qui nous empêche de sortir le soir et le week-end, pour « notre bien », et qui pour « notre bien » toujours, nous permet juste le métro-boulot-dodo dont tout le monde commence à voir le caractère de classe...

Parce que, en tout premier lieu et en dernier ressort, c'est bien le profit capitaliste qu'il s'agit de protéger. A n'importe quel prix. Aussi, face à la misère galopante que connaît le pays (voir le « succès » des organisations caritatives), face à la colère que cette situation d'ensemble suscite **et va susciter**, la bourgeoisie prépare le terrain, *son* terrain.

Le rapprochement, de plus en plus ouvert, entre la droite macroniste, et l'extrême-droite, est l'un des signes majeurs de cette « préparation » du terrain, en plus des lois travail, des lois policières et des lois anti-musulmanes. Qu'on ne s'y trompe pas : si le pouvoir fabrique des boucs émissaires, il a pour *ennemis* un spectre plus large, dans lequel les militants CGT et leur organisation tiennent une bonne place...

C'est pourquoi nous devons nous attendre à une aggravation des discriminations à caractère syndical, à une pression encore plus forte, dans nos boîtes, vis-à-vis des militants de classe qui gênent la réalisation des profits. C'est pourquoi il nous faut serrer les rangs, **comme nous l'avons fait massivement autour de notre camarade Maximilien le 21 février dernier.**

Cette « crise » frappe les plus vulnérables en premier. Depuis toujours, le capital utilise la main d'oeuvre féminine comme une main d'oeuvre d'appoint, et le sexisme ordinaire fait le reste : les inégalités sont toujours des réalités

en tous domaines mais en cette période particulièrement, les patrons utilisent des pressions de plus en plus fortes et notamment en direction des salariées. Le combat pour l'égalité hommes-femmes n'est pas un combat accessoire, mais il est au cœur du combat de classe ! **C'est le sens de notre participation aux mobilisations des 6 et 8 mars prochains.** Pour renforcer notre CGT, il nous faut aussi prendre conscience de la nécessité absolue de faire connaître nos revendications et notre organisation, là où les gens en ont le plus besoin ! Là où la « crise » frappe le plus fort. Présents dans nos entreprises, nous devons impérativement être présents dans nos quartiers populaires, là où se trouvent les premières lignes du salariat, souvent issues de l'immigration post-coloniale et chair à profit pour les entreprises de nettoyage, de sécurité, etc... Là où le chômage est endémique et la colère la plus profonde, la CGT doit y être !

C'est pourquoi nous devons, avec d'autres organisations, être très nombreux dans les rues de Roubaix le 20 mars prochain, contre la misère et pour l'égalité, pour de vrais services publics et pour l'emploi !

Il n'y aura pas de victoire de notre camp sans ce combat aux apparences multiples, *mais qui est un seul et même combat*. Et il n'y aura pas de victoire si nous ne nous battons pas, pied à pied, entreprise par entreprise, contre les licenciements boursiers, les délocalisations et les fermetures dictées par le capital financier. Il faut trouver la force collective d'empêcher ces licenciements massifs et **c'est en nous appuyant sur les luttes en cours dans le Nord, et en particulier celle des Cargill, comme nous le ferons le 23 mars prochain**, que nous pourrions commencer à faire vraiment peur au patronat.

Et, comme cela peut se comprendre aisément, à empêcher le pire de se produire, car c'est bien le pire et ce sont bien les années noires, qui sont au programme. Tous unis et sur tous les fronts ! A l'entreprise, dans nos structures et partout où vit et bat le cœur de la classe ouvrière !

Commission paritaire :
0219 S05921 ISSN0152-383X

Directeur de la publication :
Jean Paul DELESCAUT

ELECTIONS TPE

La campagne des élections TPE dans notre département a été lancée le 7 juillet 2020 lors de la commission de l'Union départementale élargie aux Unions locales et professionnelles.

De septembre à janvier, l'union départementale a rencontré les camarades de quinze de nos Unions Locales pour présenter les chiffres et les enjeux des élections TPE. Ces rencontres ont été riches d'échanges, d'idées et de projet de plan de déploiement pour aller à la rencontre des salarié.e.s des très petites entreprises. L'été dernier, par exemple nous sommes ainsi allés à la rencontre des salarié.es des TPE sur Dunkerque ou dans le centre-ville de Lille.

La « caravane départementale TPE » prend le relais le mois de mars pour mener une campagne sur tout notre territoire à destination des salarié.e.s des très petites entreprises.

Plusieurs Unions Locales se sont inscrites dans cette démarche de « caravane » afin d'aller à la rencontre des salarié.es TPE. Il est important de garder une campagne de proximité mais pas que.

La crise sanitaire a complètement bouleversé notre campagne électorale TPE et nous avons dû nous adapter à cette situation. Cette campagne n'a rien à voir avec la campagne menée lors des élections de 2016.

Plusieurs matériels ont été créés et imprimés par l'Union Départementale : autocollants, cartelettes, magnets aimantés à poser sur les véhicules, tracts triptyque, banderoles à accrocher sur les devantures des Unions locales, le tout avec les coordonnées de chaque union locale.

Chacune d'entre elle a mis en place des équipes de collage d'affiches après avoir envoyé de demande de panneaux électoraux à chaque mairie de leur commune. Cette année, la plupart des mairies ont répondu favorablement à cette demande.

Les réseaux sociaux, les radios, la presse locale sont mis aussi à contribution dans cette campagne.

La CGT doit être visible partout sur tout notre territoire.

Dans le NORD, 151 911 électeur/trices dans notre département qui sont appelé.es à voter du 22 mars au 6 avril 2021.

Les 3 secteurs votant majoritairement CGT dans le

NORD sont aussi les 3 secteurs où il y a le plus d'électeur/trice.s.

Il était important de communiquer avec ces électeur/trice.s qui sont isolé.es que sont les assistant.e.s maternel.le.s (12 870 salarié.es) , les salarié.es « du particulier employeur » (17 256 salarié.es) et les salarié.es des « café/hôtel /restaurant » (10 209 salarié.es) qui sont en chômage partiel imposé. Parfois, le contact est difficile voir impossible.

C'est pourquoi, un tract spécifique à leur profession leur est envoyé par courrier postal. Par ce publipostage, l'isolement de 40 416 électeur/trice.s est rompu. Chaque voix compte, et c'est par l'investissement de chacun.e d'entre nous que la participation au vote sera meilleure et le score CGT plus élevé.

N'oublions pas que nous connaissons tou.te.s un salarié d'un café, d'un petit commerce de proximité, d'un.e fleuriste ou une assistante maternelle qui est appelé à voter à partir du 22 mars.

Nous avons tous un rôle à jouer dans ces élections pour que dans le NORD la participation dépasse les 10% et que la CGT augmente son score.



JOURNEE INTERNATIONALE DE LUTTE

Grève féministe !

Le 8 mars des premières de corvée

La CGT appelle à poursuivre la lutte, le 8 mars, journée internationale de lutte pour les droits des femmes. Nous appelons à une journée de grève féministe, « le 8 mars des premières de corvées » : les métiers féminisés, dont la crise a pourtant montré le caractère indispensable, restent fortement dévalorisés malgré le contexte. Alors que la mobilisation contre les violences rebondit avec #metooinceste, le 8 mars est aussi l'occasion d'exiger la ratification de la convention contre la violence et le harcèlement dans le monde du travail de l'Organisation internationale du travail et la création de nouveaux droits contre les violences au travail.

Pas besoin de roses ni de petits cœurs, le 8 mars est la journée internationale de **lutte** pour les droits des femmes. Cette journée est ancrée dans le mouvement ouvrier, en particulier en France : dans l'après-guerre, elle était portée par le « secteur féminin » de la CGT – pensons à la *Revue des travailleuses* et à *Antoinette*, entre autres !

Aujourd'hui encore, cette lutte reste indispensable. Nous sommes encore très loin de l'égalité entre les femmes et les hommes, particulièrement au travail : les femmes gagnent, en moyenne, toujours 25% de salaire en moins. Chaque jour, c'est comme si les femmes arrêtaient d'être payées à 15h40.

Le 8 mars, femmes comme hommes, faisons grève, manifestons et débrayons à 15h40 ou 2 heures avant la fin de la journée pour dénoncer les inégalités salariales et exiger l'égalité, au travail comme dans la vie.

Des actions de la CGT dans le Nord

- 6 mars, 14h, Porte de Paris à Lille : participation à la marche de lutte pour les droits des femmes, à l'initiative du Collectif féministe Huit Mars dont la CGT fait partie
- 8 mars, 12h, parvis de la mairie de Lille : soutien à l'action de la CGT Ville de Lille pour un service public de petite enfance de qualité, pour des retraites décentes pour tout.es ; avec des prises de parole et des témoignages
- 8 mars, 15h40, place de la République à Lille : rassemblement intersyndical pour le **8 mars des premières de corvée** ; appel unitaire à une grève féministe et interprofessionnelle
- 11 mars, 12h, webinaire sur Zoom (lien à demander à coordination@cgt59.fr) : **Gagner l'égalité professionnelle !**
- 31 mars, 1^{er} et 2 avril : formation syndicale **Combattre les violences sexistes et sexuelles au travail** (quelques places sont encore disponibles, inscriptions sur formation@cgt59.fr)
- Interpellation des parlementaires du Nord et des partis politiques pour la ratification des conventions 18 (travail à domicile) et 190 (violences) de l'OIT
- Renforcer le collectif femmes-mixité de l'union départementale : un réseau ouvert à tout-es pour lutter toute l'année (pour en savoir plus et s'impliquer : femmes.cgtnord@gmail.com)



Le 11 mars de 12h à 14h



Webinaire : « Gagner l'égalité professionnelle ! »

À retrouver sur Zoom

<https://zoom.us/j/92046304648?pwd=aHVUV2ZOUeovaUdUUERwd0JJM0hjdz09>

Pour en savoir plus : femmes.cgtnord@gmail.com

La lutte pour les droits des femmes ne s'arrête pas le 8 mars. La pandémie met en lumière et creuse les inégalités entre les femmes et les hommes. Il s'agit aussi bien des premières de corvées, aux métiers dévalorisés, que du télétravail, qui accentue les difficultés.

Ce webinaire sera l'occasion de faire le point sur la situation des femmes au travail, et sur les moyens de mobiliser. A travail de valeur égale, salaire égal ! Revalorisation des métiers féminisés, reconnaissance de qualifications et de la pénibilité... Mais aussi fin des violences et du sexisme au travail.



INDECOSA-CGT s'adresse aux salarié-e-s des TPE.

L'INDECOSA-CGT (Information Défense des Consommateurs Salariés) est une association loi 1901 créée par la Confédération Générale du Travail en 1979. Son principal objectif est la défense de tous les consommateurs des salariés aux retraités. Elle pratique ainsi la défense individuelle et/ou collective.

Reconnue et agréée par l'État comme représentative, elle participe aux principales instances de concertation où sont débattus avec les professionnels sous l'arbitrage des pouvoirs publics, les intérêts des consommateurs.

Les élections TPE (Très Petites Entreprises) pour élire les représentants des salariés des TPE se tiendront du 22 mars au 4 avril 2021.

Plus que jamais, INDECOSA CGT, l'association de défense des consommateurs salariés, est au côté des travailleuses et travailleurs des Très Petites Entreprises (TPE), après une année pas comme les autres. Frappés de plein fouet à travers cette crise sanitaire par les mesures de chômage, de licenciement, ils font partie de cette population fragilisée subissant des difficultés en matière de pouvoir d'achat, de consommation, de logement, d'assurance et de santé. INDECOSA-CGT est présente sur le NORD et peut accompagner dans leurs démarches toute et tout salarié (e) lorsqu'elle, (il) est exposé-e à un litige lié à la consommation.

INDECOSA-CGT est implantée dans les unions locales CGT (Dunkerque, Armentières, Lille, Roubaix, Tourcoing, Halluin, Comines, Douai, Cambrai, Valenciennes, Onnaing, St Amand les Eaux, Denain, Aulnoye-Aymeries, Maubeuge, Fourmies) où elle organise régulièrement des permanences pour accueillir les consommateurs salariés afin de les aider à traiter et résoudre leurs différends.

INDECOSA-CGT intervient ainsi dans de nombreux domaines, comme par exemple :

- **Bancaire** : « Surendettement, crédit à la consommation et service bancaire universel... »,
- **Energie** : « Tarification des énergies, litiges liés à la concurrence, le mixe énergétique... »,
- **Environnemental** : « déchets domestiques, qualité de l'eau, impact des produits chimiques... »,
- **Santé** : par les Représentants des Usagers par les commissions dans les centres hospitaliers et de santé,
- **Logement** : et leurs élections des représentants des locataires fin 2022.

C'est dans ces domaines et bien d'autres encore, que notre association peut intervenir auprès des pouvoirs publics, dans les instances paritaires et de médiation ou de contrôle des règles.

Les salarié-e-s des TPE, quelle que soit la taille de leur entreprise peuvent faire appel et compter sur INDECOSA-CGT pour défendre leurs droits en tant que consommateurs, à titre individuel ou collectif.

Nos adresses et boîtes mails ne sont pas à piller ! STOP aux escroqueries !



En quelques années, les adresses mails sont devenues des données administratives imposées. Quelles sont aujourd'hui les administrations qui ne les réclament pas pour accéder à leurs services ? Elles sont devenues aussi importantes que les adresses postales. Pourtant, si pénétrer chez un particulier reste difficile et relève d'une violation de domicile, les adresses mails usurpées sont courantes, presque banalisées. Les escrocs du NET s'en donnent à cœur joie, la vigilance s'impose. Ci-dessous plusieurs liens internet permettant de s'armer contre toutes ces formes d'escroqueries. NET :

<https://www.economie.gouv.fr/dgccrf/Publications/Vie-pratique/Fiches-pratiques/Phishing-hameconnage>

<https://www.economie.gouv.fr/dgccrf/Publications/Vie-pratique/Fiches-pratiques/Phishing-hameconnage>

<https://www.cnil.fr/fr/phishing-detecter-un-message-malveillant>

<https://www.sfrbusiness.fr/room/securite/proteger-messagerie-entreprise.html>

<https://softwarelab.org/fr/hameconnage/>

ELECTIONS CNRACL

Actives, Actifs et Retraité-e-s Hospitalier-e-s et de la Territoriale

Du 1^{er} au 15 mars 2021 je vote et je fais voter CGT

En mars prochain se déroulera le scrutin pour élire nos représentants au Conseil d'Administration de la CNRACL, notre caisse de retraite.

En pleine pandémie et alors que nous subissons toujours des restrictions de circulation et de réunions collectives, la campagne d'information est freinée.

Les syndicats et sections syndicales organisées dans nos établissements sauront malgré tout informer et aller à la rencontre des actifs dans les boutiques.

En revanche QUID de l'information aux RETRAITE-E-S ?...

Cette élection est pourtant cruciale. La CNRACL est l'une des rares caisses de retraite à avoir encore des représentant-e-s des actifs et des retraités élu-e-s directement par les agentes et agents. Cela représente près de 3,5 Millions de votants, un peu plus de 100 000 dans notre territoire.

Au vu des attaques subies ces dernières années contre nos régimes en général et notre régime spécifique en particulier, l'heure n'est pas à l'abandon bien au contraire.

NOUS DEVONS MAINTENIR ET RENFORCER LA PRESENCE CGT !

Car ne nous y trompons pas, le gouvernement lui n'a pas abandonné son idée de détricotage de nos acquis.

Chacun dans le territoire doit et peut jouer un rôle pour favoriser la participation des actifs et des retraités à ce scrutin :

Individuellement : nous avons tous un-e voisin-e, un-e ami-e, un membre de la famille actifs ou retraités des hôpitaux et des collectivités territoriales, assurons-nous qu'il a bien les informations et qu'il pourra voter CGT ;

Dans les syndicats : les camarades et les salariés des entreprises ont eux aussi parfois/souvent des amis, conjoint... actifs ou retraités des hôpitaux ou de collectivités territoriales ;

Dans les UL : pour informer l'ensemble des bases mais aussi en consultant les listes d'électeurs retraités affichées dans les mairies.

Ce scrutin n'est qu'à un tour, il comporte 13 listes dont des syndicats corporatistes qui seront un véritable danger pour l'intérêt général.

La CGT reste l'organisation la plus puissante, nous sommes confiants en l'investissement de chacun qui nous fera gagner TOUTES et TOUS !

Lancement de la campagne CGT « 10% pour la Fonction publique » dans le Nord

Ce mardi 2 février s'est tenue à une initiative dans le cadre de la campagne 10% pour la fonction publique avec notamment Jean-Paul Delescaut, secrétaire général de l'UD 59, Natacha Pommet, secrétaire générale de la Fédération des Services publics et Mireille Stivala, secrétaire générale de la Fédération de la Santé et de l'Action sociale.

Il y a eu des débats riches autour des questions liées notamment aux conditions de travail et la santé au travail, la pénibilité, la précarité, les contractuels, l'accès des services publics en territoire, la dématérialisation et l'externalisation des services, la mise en place des LDG et la fusion des instances, la revalorisation des salaires, ...

Les participants ont également demandé de ne pas oublier les retraités et les usagers.





10%

POUR LA FONCTION PUBLIQUE



Les services publics, les fonctionnaires et agents qui les font fonctionner ont montré et montrent, à l'occasion de la crise sanitaire, leur caractère incontournable au service de la population. C'est vrai dans la santé, mais c'est le cas en fait dans tous les domaines, en particulier les services de proximité. Ils participent notamment des amortisseurs sociaux d'autant plus indispensables que la pauvreté et les inégalités se sont particulièrement accrues depuis mars 2020.

Parce que les attaques concernent toute la fonction publique, et par conséquent la population, et qu'il est nécessaire d'y répondre globalement, les fédérations CGT de la Fonction publique de l'Etat, de la Fonction publique hospitalière et de la Fonction publique territoriale ont décidé conjointement d'engager cette campagne pour des mesures d'urgence :

- 10 % de temps de travail en moins
- 10 % d'effectif en plus
- 10 % d'augmentation indiciaire et salariale
- 10 % de temps de formation

A cet effet, vous avez ci-joint **un argumentaire** autour de ces trois thématiques avec une partie sur le financement de nos revendications.

https://ufsecgt.fr/IMG/pdf/argumentaire_10_.pdf

AUTOCARS PLACE : UNIS DANS LA GREVE

AUTOCARS PLACE :

PLACE CAMBRESIS ET PLACE MOBILITE SOMAIN UNIS DANS LA GREVE POUR LA SATISFACTION DE LEURS REVENDICATIONS

Plus de 50% des salariés de Place Cambrésis et de Mobilité Somain sont en grève pour leurs conditions de travail, leurs salaires et contre le mépris affiché de leur patron.

En mai 2019 Alain Place, remporte l'appel d'offre du Conseil départemental pour les transports scolaires et inter urbains du bassin 3, Il s'agrandit et embauche du personnel. Mais, dès septembre 2019 la situation devient intenable pour les salariés : organisation du travail inexistante, cars insuffisants, problème de salaire.

La CGT le rencontre suite au dépôt d'une alarme sociale. Alain Place fait des promesses et demande du temps et de la compréhension de la part des salariés. Mais en décembre 2020 situation n'a toujours pas évolué. **Et c'est même pire !**

- **Salaires de misère** : le smic pour des amplitudes de travail et d'énormes responsabilités
- **Conditions de travail dégradantes et humiliantes pour les salariées femmes** obligées d'uriner dans un seau dans le car il n'y a pas de toilettes sur leurs lignes
- Plannings donnés la veille pour le lendemain impliquant **aucune possibilité d'avoir vie personnelle et familiale organisée**
- Entretien des cars qui laissent à désirer
- **Fiches de paie en retard,**
- **Salaires virés en retard**
- **Harcèlement** de certains chefs sur les salariés réputés les plus « faibles »
- Sanctions disciplinaires données sans mesure
- **Discrimination** de certains salariés dont le DS CGT

Les réunions de CSE n'ont permis aucune avancée. Avec la complicité de la CFDT, promesses et mensonges se sont succédés.

Après avoir remporté, sur la base du moins disant, un marché avec le Conseil départemental de 50 millions d'euros sur 8 ans, Alain Place paradait dans la Voix du Nord en expliquant que, si le tourisme était en berne à cause de la COVID, les lignes régulières, elles, rapportaient de l'argent et en ironisant sur l'appel à la grève lancé par la CGT.

Comme tout patron, Alain Place veut faire du bénéfice en exploitant au maximum les salariés. Mais le ras-le bol des travailleurs, qui luttent malgré le chantage l'emploi qu'il exerce sans vergogne, s'exprime, à l'heure où nous écrivons, avec force et détermination dans l'unité.

Les salariés laissent 15 jours à Alain Place pour réfléchir et revenir à la table des négociations avec des propositions concrètes, conformes à leurs revendications et écrites.

Dans le cas contraire, la grève reprendra à partir du 11 mars.

PLAN DE RUPTURE CONTRE PLAN DE RELANCE

PLAN DE RUPTURE CONTRE PLAN DE RELANCE : UNE NECESSITE DANS UN MONDE BOULEVERSE !

Les mots manquent pour décrire ce que l'Humanité et la planète sont en train de vivre. La pandémie mondiale révèle l'absurdité d'un système où les intérêts privés de quelques-uns ont le dessus sur les choix et les besoins du plus grand nombre, singulièrement ceux du salariat.

L'austérité imposée depuis des années aux salarié-e-s « parce qu'il n'y a pas d'argent magique » est oubliée quand ce sont les actionnaires des grands groupes qu'il faut aider ! Et avant même qu'il y ait un frémissement de reprise économique, il faudrait faire payer l'addition aux travailleurs, en diminuant leurs droits et en allongeant leur temps d'activité.

Le gouvernement et le Conseil régional Hauts-de-France inscrivent leur action dans cette politique folle. Au travers de leur « plan de relance 2021-2022 » et du « contrat de plan Etat-Région (CPER) 2021-2027 », Ils resucent » de précédents plans de relance par l'offre, avant tout à la faveur des plus grandes entreprises sans aucune conditionnalité sociale ou environnementale, ni aucun contrôle. Rien pour satisfaire les besoins et les revendications salariales ! Mais encore des cadeaux sans contreparties aux entreprises qui empochent les aides publiques tout en fermant les sites, supprimant des emplois ou encore mettant à mal les conditions de travail ou les rémunérations des salariés.

Les mandaté-e-s CGT au Conseil Economique, Social et Environnemental Régional – le CESER - viennent de le constater une nouvelle fois.

Le président de Région Xavier BERTRAND, a saisi le CESER pour avis le 27 janvier sur le « Protocole d'accord pour le Contrat de Plan Etat-Région 2021-2027 » et sur l'« Accord de partenariat Etat-Région pour la relance en Hauts-de-France 2021-2022 ». Ce dernier faisant en réalité partie intégrale du CPER.

Le groupe CGT au CESER a dénoncé plusieurs de leurs aspects, parmi ceux-ci :

- Un processus de décision en dehors d'un fonctionnement démocratique acceptable. Le CESER n'a eu que 11 jours pour rendre son avis, un délai très insuffisant alors qu'en région Centre - Val de Loire le CESER a disposé de 2 mois. Il faut ajouter une présentation de documents insuffisante. Comment se positionner sur le protocole d'accord Etat-Région 2021-2027 alors que le dernier bilan d'exécution communiqué sur le CPER 2014-2020 est celui arrêté fin 2018 ?! Le taux global de réalisation n'était que de 42% pour l'Etat et 41% pour la Région, avec de fortes disparités selon les volets. Par exemple les opérations ferroviaires n'étaient réalisées qu'à hauteur de 16,65% pour l'Etat et 26,56% pour la Région.

- Un CPER insuffisamment doté. Le montant global annoncé par rapport au précédent CPER est en baisse de 262,73 millions : -185 millions pour l'Etat, -77,73 millions pour la Région. Un mauvais signal pour une région cumulant des retards économiques et sociaux considérables aggravés par la crise sanitaire.

- Un CPER et un plan de relance qui reposent sur du saupoudrage d'actions. Incertitudes sur les montants engagés par l'Etat, illisibilité de bon nombre de financements et flou artistique entre les actions nouvelles et celles déjà engagées : cela interroge sur les capacités que se donnent l'Etat et la Région à sortir les Hauts-de-France de la crise terrible, aussi bien économique, sociale et environnementale que sanitaire.

- Un CPER et un plan de relance qui favorisent la mise en concurrence des territoires. Ils s'inscrivent dans la logique de territorialisation des actions des plans de relance national et européen. Le choix de crédits déconcentrés reposant sur des appels à projets sans aucune planification nuit à une approche par filière. C'est la porte ouverte aux concurrences entre territoires sur une base de compétitivité-attractivité-spécialisation-différenciation, où chacun espère tirer son épingle du jeu, ce qui ne pourra que renforcer encore les privilèges des plus riches. Ainsi le CPER conforte le poids de la métropole - au titre de la théorie du ruissellement qui a fait la démonstration de sa sécheresse ? – alors que la priorité devrait être mise sur le rééquilibrage territorial.

**C'EST BIEN UN PLAN DE RUPTURE, TEL QUE CELUI PROPOSE PAR LA CGT,
QUI EST NECESSAIRE !**

J'AI CHOISI
LA MACIF
PARCE QUE PARCE QUE
JE VEUX LE JE VEUX LE
MEILLEUR AU MEILLEUR AU
MEILLEUR PRIX. MEILLEUR PRIX,
JE VOTE.

**ELECTIONS
DELEGUES
2021**

DU 22 MARS
AU 16 AVRIL



Chaque jour, vos délégués s'engagent pour défendre vos intérêts.
Parce qu'il n'y a pas de nous sans vous, votez pour vos délégués sur jevote.macif.fr

Credit photo : Getty Images

MACIF - MUTUELLE ASSURANCE DES COMMERÇANTS ET DES INDUSTRIELS DE FRANCE ET DES CADRES ET SALARIÉS DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE. Société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Entreprise régie par le code des assurances. Siège social : 1 rue Jacques Vandier - 79000 Niort